Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 060-216004838-20260601-02010626-DE

Projet éducatif Péroy-les-Gombries

2026 – 2032

Accueil périscolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Ambition éducative de la commune

“Faire grandir des enfants autonomes, citoyens, heureux et attachés à leur village.”

La commune souhaite faire de ses accueils périscolaires et de loisirs de véritables lieux d’épanouissement, d’apprentissage de la vie collective et de découverte, adaptés au développement de chaque enfant.

Les temps périscolaires et d’accueil de loisirs sont considérés comme des temps éducatifs à part entière. Ils participent pleinement au développement de l’autonomie, de la confiance en soi, de la citoyenneté et du bien-être des enfants, dans le respect de leur âge, de leurs besoins et de leur rythme.

À travers ce projet éducatif, la commune affirme sa volonté de proposer un cadre bienveillant, sécurisant et stimulant, permettant à chaque enfant de grandir, de s’exprimer, de trouver sa place au sein du collectif et de devenir progressivement acteur de son environnement.

Les valeurs éducatives portées par la commune

La commune souhaite inscrire l’ensemble de ses actions éducatives autour de valeurs communes :

- le respect de soi, des autres et de l’environnement ;
- la bienveillance et l’écoute ;
- l’égalité d’accès aux activités et aux découvertes ;
- la coopération et le vivre ensemble ;
- la citoyenneté et la participation ;
- l’épanouissement et la confiance en soi ;
- l’ouverture culturelle, sportive et environnementale ;
- l’attachement à la vie locale et au patrimoine communal.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 060-216004838-20260601-02010626-DE

Le respect du cadre collectif et des biens communs

Les temps éducatifs organisés par la commune sont des espaces d'apprentissage de la vie en collectivité. A ce titre, l'équipe d'animation accompagne chaque enfant dans la compréhension et le respect des règles communes nécessaires au bien-être et à la sécurité de tous. Cela comprend le respect de soi, des autres, des adultes, des espaces partagés, ainsi que du matériel mis à sa disposition.

L'enfant est encouragé à prendre soin de son environnement, à participer à la vie du groupe et à développer progressivement autonomie, responsabilité et citoyenneté.

Une approche éducative évolutive selon l'âge de l'enfant

La commune reconnaît que les besoins de l'enfant évoluent avec son développement. Les objectifs éducatifs des accueils tiennent compte de cette progression afin de proposer un accompagnement adapté à chaque tranche d'âge.

Les enfants de 3 à 6 ans : grandir en confiance

Pour les plus jeunes enfants, la priorité éducative repose sur :

- la sécurité affective ;

- l'acquisition progressive de l'autonomie ;

- le développement du langage ;

- la socialisation ;

- la découverte sensorielle ;

- l'apprentissage du vivre ensemble.

Les accueils périscolaires et de loisirs constituent des espaces favorisant les premières expériences de vie collective dans un cadre rassurant et bienveillant.

L'enfant y apprend progressivement à :

- faire seul ;

- choisir ;

- coopérer ;

- exprimer ses émotions ;

- prendre sa place dans le groupe.

La commune veille à respecter le rythme de chaque enfant et à favoriser un climat sécurisant permettant son épanouissement.

Les enfants de 6 à 11 ans : devenir acteur de la vie du village

À mesure que l'enfant grandit, les accueils éducatifs doivent lui permettre de développer davantage son autonomie et son implication dans la vie collective.

Les priorités éducatives pour cette tranche d'âge sont :

- le développement de l'esprit d'initiative ;

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 060-216004838-20260601-02010626-DE

- la participation à des projets collectifs ;

- l'apprentissage des choix et de la responsabilité ;

- la découverte de la citoyenneté ;

- l'engagement dans la vie de la structure et de la commune.

La commune souhaite faire du périscolaire et de l'ALSH des lieux d'expériences, de découvertes et d'ouverture, favorisant la curiosité, la créativité et la participation active des enfants.

L'équipe d'animation participe pleinement à la mise en œuvre du projet éducatif communal, en travaillant de concert avec la direction et la mairie pour mettre en place un projet pédagogique cohérent.

L'équipe d'animation veille à proposer des activités variées permettant à chaque enfant de découvrir, choisir, expérimenter et s'épanouir librement dans un cadre bienveillant et respectueux de chacun.

La commune reconnaît leur rôle essentiel dans :

- l'accompagnement des enfants ;

- la transmission des valeurs éducatives ;

- la qualité du climat relationnel ;

- la mise en place d'un environnement sécurisant et bienveillant.

Elle veille à favoriser :

- le travail d'équipe ;

- la cohérence éducative ;

- la valorisation des compétences de chacun ;

- la réflexion pédagogique ;

- la formation et la montée en compétences des agents.

La relation avec les familles

La commune considère les familles comme des partenaires éducatifs essentiels.

Une relation de confiance, de dialogue et de respect mutuel doit être recherchée afin de garantir la cohérence éducative autour de l'enfant.

Les accueils périscolaires et de loisirs ont vocation à être des lieux ouverts, favorisant :

- l'écoute des familles ;

- la communication ;

- la transmission d'informations ;

- la participation à la vie des structures lorsque cela est possible.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 060-216004838-20260601-02010626-DE

Une ambition pour l’avenir

À travers ce projet éducatif, la commune affirme sa volonté de construire des accueils éducatifs de qualité, permettant aux enfants de grandir dans un environnement favorable à leur épanouissement personnel, à leur ouverture aux autres et à leur attachement à la vie locale.

La commune souhaite ainsi contribuer à former les citoyens de demain, capables de vivre ensemble, de s’engager et de participer activement à la vie collective.